

dimension villes & territoires



regards d'urbanistes

Quatre images clés pour construire un territoire métropolitain durable page 2-3

Vers une organisation métropolitaine durable : quels défis pour les politiques publiques ? page 4-5



paroles d'acteurs

ŒUVRE COLLECTIVE... pour un territoire durable page 6-8

adeus

février 2011

➔ n°65

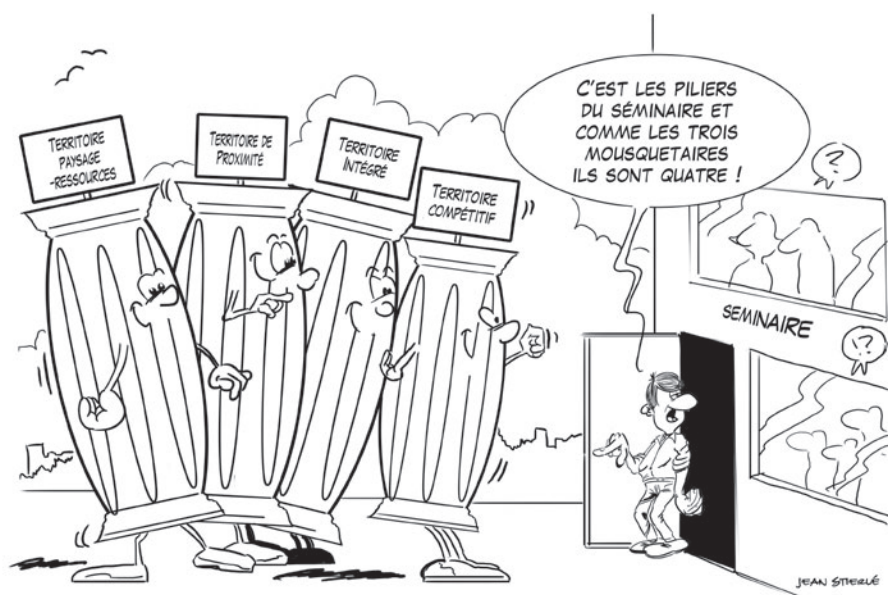
Construire un territoire métropolitain durable : DES CONCEPTS ET DES HOMMES

L'agence travaille à l'émergence d'une vision partagée d'une métropole transfrontalière durable, sans pour autant en dessiner a priori les contours : il y a plusieurs solutions ! Pour cela, il convient d'en discerner d'une part les incontournables, d'autre part les options. Tel est le travail en cours avec les partenaires.

La première étape, un séminaire de mise à plat prospective en 2010, a fait ressortir de grands enjeux et quatre concepts, qui, ensemble, pourraient cerner ces incontournables. Chacun peut se traduire spatialement, par des systèmes d'organisation du territoire. Cette passerelle entre concepts et actions permet de penser, d'explorer, de simuler et d'évaluer la prise en compte des enjeux identifiés, à partir des projets de chacun mis ensemble.

Pour le moins, ces méthodes de prospective participative et appliquée méritent d'être apprivoisées. Ainsi, la deuxième étape est de débattre, entre acteurs impliqués, de ces concepts et de leur traduction concrète : c'est l'objet des articles de ce numéro.

Progressivement, ce recul donné à l'action publique pourra être introduit dans les documents cadres des collectivités et faciliter l'identification des opérations-clés.



Robert Herrmann, Président de l'ADEUS

Quatre images clés pour construire

Les premières images qui émergent du séminaire de l'ADEUS « Demain c'est tout de suite » représentent des points d'appui solides pour réinterroger nos politiques publiques et nos projets. Elles sont applicables aux différentes échelles et facilitent une projection à la fois individuelle et collective. Au nombre de quatre (territoire paysage/ressources, territoire des proximités, territoire intégré, territoire compétitif), ces images sont proposées comme des outils pour les élus, les techniciens des collectivités et de l'État et l'ensemble des grands acteurs. Elles servent aussi aux associations et à chacun d'entre nous comme participant à la vie et au devenir du territoire. En voici la vision par un consultant extérieur qui a suivi le séminaire.

L'ADEUS a lancé un cycle de réflexion prospective sur trois ans, dont la première étape s'est déroulée en juin 2010 avec le séminaire « Demain, c'est tout de suite ! ». A mi-chemin entre ce premier séminaire et celui qui sera proposé en 2011, à visée plus prospective, voici un point d'étape sur les concepts qui sont ressortis des débats.

Le territoire paysage / ressources

Le territoire paysage / territoire ressources constitue le socle pour le développement du territoire.

Dans la recherche de moyens pour réduire les émissions de CO², la trame verte et bleue constitue un angle concret d'approche. Articulant les questions relatives à la biodiversité, aux déplacements, sur le rapport ville-nature, elle est placée au centre de la planification : à toutes les échelles, cette trame verte et bleue garantit des continuités dans les

fonctionnalités écologiques, permettant ainsi à une faune riche et parfois menacée de retrouver un habitat protecteur. Elle est la première garantie pour maintenir, voire restaurer la biodiversité.

Elle devient le support des déplacements pour tous les modes doux : à ce titre, elle élargit considérablement l'offre de loisirs de proximité, que ce soit dans la ville ou dans les espaces périurbains aujourd'hui peu attractifs.

À l'échelle du grand territoire, elle intègre les espaces agricoles, et leur préservation va de pair avec la sauvegarde du premier outil de travail de la profession agricole. Le développement de circuits courts sera essentiel, d'une part pour offrir des débouchés commerciaux à une profession aujourd'hui dans l'incertitude, et d'autre part pour réduire les déplacements pour l'approvisionnement de l'Alsace, région la moins autonome après l'Île de France sur le plan alimentaire.

Le territoire paysage est aussi le support des ressources nécessaires pour les activités humaines. Le futur va nous confronter au caractère fini de ces ressources, et il s'agit désormais de travailler à l'optimisation de l'utilisation des ressources, entraînant de nouvelles formes de gestion.

Le territoire des proximités et le territoire intégré

Un monde de réseaux physiques et immatériels fait émerger deux autres points clés : celui de Territoire des proximités et celui de Territoire intégré. D'un côté la toile mondiale fait que tout est à portée de main dans le village planétaire. Les habitants, les entreprises, les institutions sont désormais habituées à ce « tout, tout de suite ». Chaque individu interagit avec une multitude d'autres. D'un autre côté, s'affirme de plus en plus une valorisation des courtes distances (mon quartier, ma



photo : www.stadt-zuerich.ch



photo : Jean Isenmann/ADEUS

La trame verte et bleue devient le support des modes de déplacement doux.

rue, mon immeuble). La proximité prendra ainsi plusieurs sens. Les institutions devront répondre à une diversité toujours plus grande de demandes.

L'une des réponses viendra d'une ville plus intense, organisée autour des transports en commun et des polarités offrant services, commerces, équipements, emplois.

Des mécanismes vont cependant à l'encontre de la réalisation de ce rêve : par exemple les modes de financement du logement, les règles fiscales, le droit de l'urbanisme..., ont démontré depuis plusieurs décennies leurs limites en matière d'étalement urbain.

Une autre difficulté provient du décalage entre l'attente très forte des habitants vis-à-vis des transports en commun, allant parfois jusqu'au « porte à porte » et les capacités financières des autorités organisatrices, nécessairement limitées.



photo : Jean Isenmann/ADEUS

Pierre Dhénin, Directeur du Syndicat mixte de l'Espace naturel métropolitain de Lille

« Aujourd'hui, on a une conviction forte : c'est que les trames vertes, ce n'est vraiment pas le coup de peinture qu'on met au dernier moment, c'est vraiment un axe structurant fort »

un territoire métropolitain durable

Ce décalage révèle des changements de comportements potentiels. Intermodalité et multimodalité vont devenir des standards incontournables pour chaque territoire.

Enfin, l'arrivée d'un transport en commun, et même parfois la restauration d'une trame verte et bleue, ont un impact inflationniste sur les prix des loyers et de l'immobilier, risquant d'entraîner toujours plus loin les populations aux revenus les plus modestes.

Parallèlement, les avancées sont nombreuses et vont se poursuivre pour faire de la ville une ville « neuronale » avec des innovations qui toucheront toute notre vie quotidienne. Le commerce est d'ores et déjà entré dans tous les domiciles connectés, il sera bientôt dans la poche de chaque personne avec son téléphone connecté à la toile.



photo : Jean Isenmann/ADEUS

Luca Pattaroni, Docteur en sociologie, Laboratoire de sociologie urbaine, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

« Il faut réfléchir comment chacun est capable d'être à l'aise dans un certain nombre de lieux, de rencontrer l'autre, d'avoir une vie sociale satisfaisante, d'avoir un mode de vie pratique »

Pour autant, la proximité n'implique pas forcément l'appropriation du territoire et le sentiment d'appartenance qui en découle.

L'individualisation des comportements et l'atomisation de la société entraîne une demande de contrepartie, notamment pour des lieux et des événements où se créent et s'entretiennent des liens sociaux. Des principes qui fondent le concept de territoire intégré.

Le territoire compétitif

Ces trois points-clés, territoire paysage, territoire des proximités/connecté et territoire intégré sont tous trois indispensables à la construction d'un territoire compétitif, c'est-à-dire attractif et équitable, dans une économie mondialisée. Ils offrent en effet la qualité, le cadre de vie et les conditions pour garder et attirer des emplois et des entreprises.

L'efficacité économique d'une région polycentrique peut-elle être celle d'une grande métropole ? Les coopérations de villes moyennes entre elles sont parfois plus efficaces lorsqu'elles sont très éloignées, et portent sur des niches sur lesquelles elles ont su développer des spécialités qui fondent leur attractivité, chacune ayant les siennes propres dans la région polycentrique.

Pour éviter de tomber dans des concurrences entre villes voisines, elles doivent procéder à une analyse fine de leurs complémentarités et les valoriser. Dans le Rhin supérieur, ceci prend d'autant plus de sens avec un PIB équivalent à celui de la Norvège, révélant une taille critique significative.

Dans le contexte de rareté des ressources décrit avec le territoire paysage/territoire ressources, l'économie



photo : Jean Isenmann/ADEUS

Hans-Günther Clev, Mission opérationnelle transfrontalière

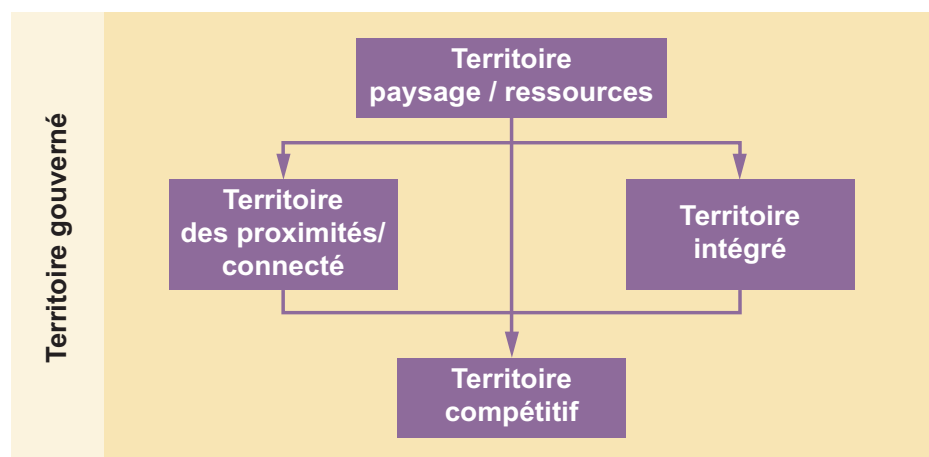
« Beaucoup d'agglomérations font des efforts pour le citoyen et pas avec le citoyen »

doit être de plus en plus ancrée au territoire local, pour limiter les déplacements, favoriser des circuits courts, etc., dont il faudra certainement inventer de nouvelles formes.

Nous devons apprendre à travailler dans un contexte où l'infini a pris un autre sens : le nombre de personnes avec qui il est possible d'être en relation est innombrable, la connaissance à laquelle nous avons désormais accès est immense, ouvrant un horizon presque infini de relations, et donc de possibilités économiques.

Tout au long du séminaire, la question du comment a bien sûr été posée régulièrement. Quels processus enclencheront la construction de ce nouveau territoire ? Quelle gouvernance et quelle concertation pour accompagner ces changements ?

Bernadette GUYON-BENOITE
Algoé consultants



bibliographie

Demain, c'est tout de suite, actes du séminaire à visée prospective, ADEUS, juin 2010

Climat et socle écosystémique, synthèse de la Plateforme, ADEUS, avril 2010

Evolutions des vies, transformation des territoires, synthèse de la Plateforme, ADEUS, mars 2010

Les modes actifs, synthèse de la Plateforme, ADEUS, mars 2009

Vers une organisation métropolitaine durable :

Métropole durable, métropole «post-carbone», un vocabulaire de plus en plus courant pour désigner la forme des métropoles de demain leur permettant de faire face aux enjeux majeurs du changement climatique et aux nouveaux défis sociétaux (vieillesse, changements des modes de vie...). Il est avéré aujourd'hui que les villes contribuent de manière déterminante à l'effet de serre et à la consommation des énergies fossiles. La transition vers une organisation métropolitaine durable nécessitera pour les politiques publiques de véritables ruptures ou pour le moins des changements dont l'importance et la complexité demandent à être anticipées dès à présent.

Pourquoi changer de modèle ?

Le modèle de développement urbain des cinquante dernières années est basé sur une fragmentation des territoires d'usage (habitats, emplois, loisirs, etc.) et sur un éloignement de plus en plus grand entre ces territoires. Un éloignement rendu possible par le haut niveau d'infrastructures routières et le faible coût des déplacements. Ce modèle a abouti à une absence de plus en plus marquée de mixité fonctionnelle et sociale.

Les risques de la poursuite de ce modèle sont aujourd'hui connus, parmi lesquels ceux liés au climat, à l'énergie et à la santé et ceux liés à la ségrégation sociale et spatiale.

Si la nécessité de changer de modèle semble évidente, les moyens pour y parvenir le sont moins, d'autant que les obstacles sont nombreux (crise économique, inertie institutionnelle, etc.). Mais plus encore que des moyens matériels, **ce sont des changements en profondeur des modes de penser et de faire qui semblent nécessaires aux politiques publiques** pour aller vers une nouvelle organisation métropolitaine durable.

Regarder le territoire d'abord au travers de son paysage et de ses ressources

Le changement de modèle commence d'abord par l'**inversion du regard vis-à-vis du territoire** à un double niveau :

- **percevoir désormais les ressources** du territoire (eau, biodiversité...) **comme des atouts** pour son attractivité et non comme une série de contraintes pour son développement.
- **s'appuyer sur ses mêmes ressources en tant que socle principal** de l'organisation du territoire et non des réservoirs pour l'urbanisation.

Cette approche du territoire n'est pas sans rencontrer des difficultés comme celle de pouvoir résister au «courtermisme» économique peu compatible avec une gestion économe des ressources.

A plus long terme pourtant, construire la métropole par son socle de ressources **permet de forger son identité, le sentiment d'appartenance de ses habitants, et de conforter son attractivité**, assurant ainsi la durabilité de son dynamisme économique.

Changer d'échelles d'action pour un territoire des proximités

Une autre transformation importante à opérer par les politiques publiques concerne leur échelle d'action, aujourd'hui encore prisonnière des périmètres institutionnels face à des modes de vie liés à des territoires d'usage.

Des gains considérables seraient à attendre d'une adaptation de l'échelle d'action à des périmètres de projet basés sur les véritables bassins de vie.

Les obstacles à ce changement d'échelle ne sont pas à négliger (culture administrative, obstacles juridiques, lisibilité politique, etc.) : **il ne pourra se faire que si chacun des acteurs y trouve un intérêt** en termes de réponse aux besoins sur son territoire, mais aussi de lisibilité de son action aux yeux de ses administrés.

Des opportunités s'ouvrent localement pour pouvoir articuler les politiques publiques au delà des périmètres institutionnels et donner à chaque acteur sa place aux différentes échelles :

- le passage d'une intercommunalité d'objet sectoriel (assainissement...) à une intercommunalité de projet,
- le confortement des SCoTs, lieux privilégiés d'articulation des politiques publiques,
- l'organisation d'un Interscot du Bas-Rhin, favorisant l'approche partagée des questions clés dépassant l'échelle d'un seul bassin de vie,
- la mise en place d'un Eurodistrict, renforçant le dialogue à l'échelle transfrontalière,
- la prise de conscience d'un fonctionnement métropolitain et de son interdépendance avec l'Eurorégion.

Le changement d'échelle concerne aussi **l'approche souvent sectorielle des politiques publiques, les mettant en constant décalage par rapport aux modes de vie**, qui eux sont par définition multithématiques.

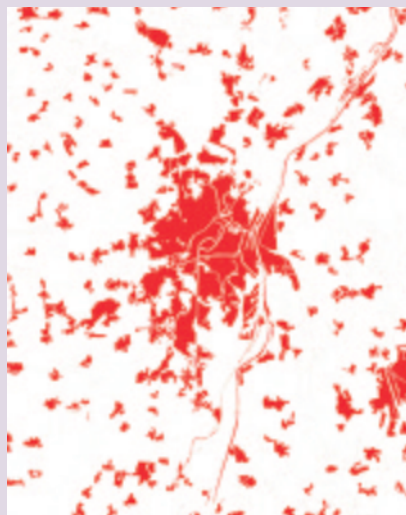
D'où la nécessité d'aller vers une approche transversale du territoire et l'élaboration de réponses globales croisant habitat, déplacements, emploi, environnement, etc.

A ce niveau, les récentes dispositions de la loi Grenelle II faisant obligation d'intégrer dans le PLU communautaire les politiques d'habitat et de déplacement, anciennement traitées au sein de documents sectoriels (PDU, PLH), sont de nature à faire évoluer significativement les pratiques.

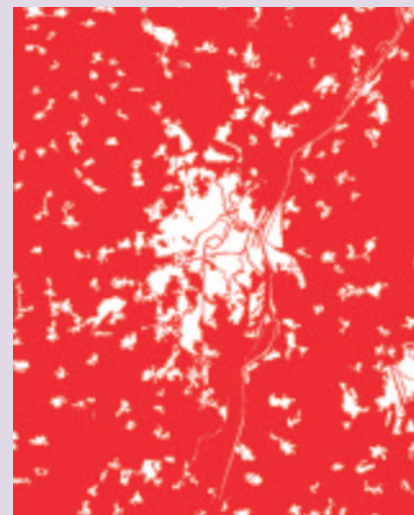
Pour ce faire, une véritable démarche croisée devra s'appuyer sur des pro-

UNE INVERSION DU REGARD

Ne plus regarder l'espace agricole ou « naturel » comme un vide périphérique



... mais comme un espace qui organise le territoire à l'échelle intercommunale



quels défis pour les politiques publiques ?

jets et des diagnostics transversaux aujourd'hui insuffisants et surtout éviter le simple empilement de documents thématiques (effet «mille-feuilles»). Enfin, le changement d'échelle devrait aussi se faire au niveau temporel, avec la nécessité de travailler sur les capacités de réversibilité du territoire. Car pour s'adapter aux changements des modes de vie, les espaces doivent offrir des possibilités de mutabilité et des marges de manoeuvre prévues dès leur conception.

Renouveler les méthodes pour un territoire qui intègre l'ensemble des acteurs

Que ce soit pour les modes d'habiter, de se déplacer ou encore de consommer, le changement de paradigme vers le territoire durable repose en très grande partie sur des transformations en profondeur des comportements de l'ensemble de la population. L'association des habitants aux politiques publiques est une condition sine qua non, bien que complexe. Un exemple parlant de cette complexité concerne la question climatique et ses conséquences, qui génèrent chez le public des réactions d'angoisse contradictoires avec l'urgence de la situation et les besoins de réaction rapide. Des réponses novatrices en matière de démocratie locale sont alors nécessaires à apporter, comme le montre Pierre Radanne, pour convertir l'angoisse en action vertueuse. En plus des habitants, les autres acteurs (aménageurs/promoteurs, universités, opérateurs d'énergie, etc), méritent également un renouvellement des modes d'association aux politiques publiques. Car

elles réussiront d'autant mieux qu'elles arriveront à conduire les intérêts de tous les acteurs à partager les leurs.

Prendre en compte les « dégâts collatéraux » pour un territoire attractif équitable

Les politiques engagées sur le territoire, même avec des objectifs louables de développement durable, ont toutes des « effets secondaires » à ne pas négliger. Pour exemple, la ville dense s'accompagne de création de valeurs (services, trame verte...) qui entraîne un renchérissement des prix du foncier, poussant une partie des ménages à l'habitat périurbain. Ou encore une métropole centrée sur l'attraction des activités *high tech* voit s'accroître les emplois précaires. Ces « dégâts collatéraux » méritent donc d'être traités avec le même niveau d'attention que les politiques publiques elles-mêmes. Et les actions d'accompagnement dotées de moyens significatifs, à l'exemple des mesures d'anticipation et de réduction des incidences pour l'environnement. Christian Vandermotten cite l'exemple de l'« économie d'en bas » rarement prise en compte dans la recherche de la compétitivité par les métropoles. Et pourtant, c'est l'articulation de cette économie avec celle « d'en haut » qui assure la cohésion sociale et donc l'attractivité de la métropole à plus long terme. Si cette démarche n'est pas encore très courante c'est sans doute pour beaucoup par insuffisance d'évaluation et donc de visibilité de ces « dégâts collatéraux ». Le passage à un nouveau paradigme d'organisation métropolitaine post-



Christian Vandermotten,
Université Libre de Bruxelles

« La prospérité renouvelée des grandes régions métropolitaines les confrontent toutefois à des défis majeurs... Une part importante de leur évolution [démographique] est liée à un regain d'immigration. Cette nouvelle forme d'immigration ne répond pas aux demandes de main-d'oeuvre des segments dominants d'une économie métropolitaine très tertiaisée et avide de professions de haute qualification. A défaut de politiques adéquates, on assiste à un repli de cette population, première victime du chômage, sur des économies de niches ethniques, sur le travail informel, voire sur des activités illégales. Les politiques métropolitaines se sont souvent trop cantonnées à la promotion des villes à l'international [...]. Elles se soucient bien moins de l'encadrement social au niveau des quartiers, du secteur non marchand local, de « l'économie d'en bas ». Pourtant, outre l'impératif social, de telles politiques s'avèrent indispensables pour éviter que des tensions sociales ne viennent altérer l'image des métropoles et donc la poursuite de leur croissance ».

COMMENT SORTIR DE L'ANGOISSE LIÉE AUX QUESTIONS DE CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ SELON PIERRE RADANNE



Pierre Radanne,
Directeur Futur Facteur 4,
Expert climat énergie

Les étapes de la sortie de l'angoisse

1. Constater **une prise en charge sérieuse** par les principaux acteurs
2. Bénéficier d'un réel **effort d'explication rationnel**
3. Evaluer ses propres sources d'émission dans la vie quotidienne
4. Identifier **les réponses** possibles
En dégager la vision d'un nouvel équilibre entre sa recherche personnelle de plaisir et les conditions de la stabilité du climat
5. Apporter la preuve par des **réalisations exemplaires**
6. Visualiser la réponse à l'effet de serre à travers **un calendrier**
7. S'appuyer sur les co-bénéfices économiques
8. Avoir des **garanties d'équité** dans le passage à l'action
« Je fais, si tu fais, si nous faisons tous ».

carbone nécessite des changements majeurs. Qu'ils portent sur les échelles d'action, sur l'appréhension globale des modes de vie, ou encore sur le mode d'implication de la société civile et des habitants, ce sont avant tout des changements de culture ou de façons de voir et de faire. Ces changements, pour ne pas dire ces ruptures, ne se feront pas sans difficultés. Mais nombreuses sont les opportunités qui s'offrent aujourd'hui notamment au travers de l'esprit du nouveau contexte législatif qu'ouvre la loi Grenelle et qui permet à la fois de changer les modes de faire, d'expérimenter et d'innover.

Géraldine Mastelli
Nadia Monkachi

ŒUVRE COLLECTIVE... pour un

L'œuvre humaine est collective... Rien qui ne soit collectif ne sera solide et durable.

Miguel de Unamuno (Brouillard, Editions Terre de Brume, 2003)

Territoire paysage-ressources, territoire de proximité, territoire intégré, territoire compétitif : voilà campés les quatre piliers du territoire durable de demain. Belles images encore « théoriques » que les 12 invités à ce débat ont tenté, à partir de leur connaissance des arcanes du fonctionnement actuel du territoire, d'enrichir de leurs réflexions, d' étoffer de leurs points de vue, d'illustrer de leurs expériences et de compléter parfois de leurs mises en garde. Il en est ressorti un débat foisonnant, fructueux et productif dont voici la synthèse.

Territoire paysage-ressources ET L'ÉCOLOGIE DANS TOUT ÇA ?

Ne plus percevoir le paysage ou les ressources comme un frein à l'urbanisation, mais au contraire comme un atout, voire comme l'armature centrale du développement du territoire, voilà qui appelle des changements importants, sinon radicaux dans l'appréhension du territoire. Mais le terme ne serait-il pas quelque peu réducteur ?

Faire adhérer les habitants

Donner corps au territoire comme paysage ou ressources ne va pas de soi. Le terme « ressources » évoque une logique économique ou d'exploitation et occulte la dimension identitaire, récréative, ludique et de qualité de vie. Sait-on ou saura-t-on construire une métropole en intégrant les paysages et la nature dans nos réflexions ? « Aujourd'hui, lorsqu'on touche à ces espaces, on a l'impression de toucher à des sanctuaires. On ne sait pas expliquer à la population, ni la faire adhérer à notre ambition qui est de faire jouer la nature dans la construction de la ville et donc lui donner une valeur urbaine, une valeur métropolitaine. Il serait intéressant qu'on sache faire cela jusqu'au bout de la chaîne, avec les habitants. » (Guillaume Simon). Sur le terrain, les documents comme le référentiel paysager et le PGDR¹ s'efforcent de prendre en compte et de croiser l'avis des acteurs et de la population, à travers une démarche collective de réflexion et une démarche participative locale. « L'échelle des SCOT n'est pas une échelle stratégique adaptée à une logique de proximité. Il faudrait descendre d'un cran, à un échelon inférieur, pour être opérationnel. » (Jean-Luc Jamet)

Ne noyons pas le poisson

Le paysage alsacien, rural ou urbain, est façonné par l'homme et cette exploitation complète en fait toute sa richesse. « Mais

ne noyons pas le poisson avec la question du paysage, certes très importante, pour ne pas parler d'environnement et d'écologie. On a l'impression que ce sont là des mots grossiers. J'aimerais que l'écologie, la protection de l'eau soient abordées de face et clairement. » (Jacqueline Tribillon)

La biodiversité et ses heureuses surprises

Les espaces aménagés pour la promenade, les modes doux, le tourisme, les sports de nature ou les activités récréatives doivent être distingués de la notion de trame verte et de l'approche écologique qu'elle suppose. « La biodiversité n'est pas seulement une contrainte, elle est aussi un élément de valorisation, un atout au sens de services rendus, y compris à la faune et la flore et à la population. Ces services rendus doivent être protégés. » (Clara Jezewski-Bec) Ces territoires de biodiversité se nichent en des lieux parfois incongrus ou insoupçonnés. À Mulhouse, par exemple, la friche de DMC, à 50 m du centre-ville, est un territoire de biodiversité exceptionnel. Les talus de la SNCF sont souvent des lieux intenses de corridor écologique. « Ces espaces sont précieux pour restaurer et valoriser la nature en ville. Nous avons un énorme besoin de coordination des politiques publiques entre les enjeux de biodiversité et ceux de densification urbaine. Je pense qu'il faut progresser pour retrouver une plus grande complicité entre nos approches de la ville et de la nature. » (Patricia Gout)

Territoire de proximité et intégré DE LA MÉTHODE ET DES IDÉES

Dépasser les échelles institutionnelles et aller vers une approche plus globale des modes de vie, c'est le défi que devront relever les politiques publiques pour les territoires de proximité et intégrés de demain. Or, derrière la question d'échelles, se profile celle du jeu des acteurs...

Travailler à plusieurs échelles

Foin des périmètres institutionnels, voilà un vrai faux débat à évacuer des discussions. « Le périmètre institutionnel ne sera jamais adapté à la mobilité, à l'évolution des rythmes de vie, au bassin d'emploi. » (Ronan Golias). En revanche, le travail à plusieurs échelles présenterait le double avantage d'organiser des services au plus près de la population et de peser plus lourd face à la compétition internationale. Plusieurs problématiques devraient alors être prises en compte : l'Inter-SCOT et, notamment, certains territoires situés loin de toute métropole, les relations avec les villes moyennes et les bourgs-centres, les relations pendulaires avec tous ces espaces et, plus loin encore, avec la région métropolitaine et Bâle ou

Au cours d'une rencontre à l'ADEUS, douze acteurs ont partagé leur vision du territoire métropolitain durable :



Cyrille BONVILLAIN
Directeur du développement économique territorial et international
Conseil général 67



Valérie GACHET
Responsable Développement durable/Énergies renouvelables/TIC
CDC



Ronan GOLIAS
Chef du service Déplacements
CUS



Patricia GOUT
Chef du Service Énergie Climat Logement
Aménagement
DREAL



Eric HARTWEG
Directeur opérationnel
SERS



Didier HERTZOG
Responsable de l'Aménagement et des Stratégies territoriales
ADIRA

Karlsruhe. Comment articule-t-on tout cela ? Qui fait quoi, à quelle échelle ? « Chacun détient une partie de la thématique, de la compétence, que ce soit sur des questions de stratégie ou d'élaboration globale ou sur la mise en œuvre. Alors, quelle est la réponse ? Ce n'est pas forcément une structure institutionnalisée, mais des échanges où le partenariat reste à construire. » (Valérie Holtzinger)

Innover

Si l'échelle optimale et idéale n'existe pas, il est, en revanche, une « troisième voie » que l'on pourrait appeler en renfort : celle de l'innovation. Les contrats trame verte et les contrats d'axe sur des lignes stratégiques de transports sont des exemples d'innovation partenariale et contractuelle autour de nouveaux modes de faire. « Avec le contrat d'axe, la perspective serait ouverte, à la faveur de l'ouverture d'une nouvelle desserte ou de la mise en place d'une infrastructure novatrice comme le tram-train, de faire coaguler des enjeux d'urbanisme, l'élément trame verte, l'attractivité au niveau des activités stratégiques à mettre en place, etc. » (Clara Jezewski-Bec) Il y a aussi de l'innovation financière dans l'air. Pour se sortir des ornières de la subvention publique, une réflexion sur le mécénat et les nouveaux modes de financement privé dans le domaine de l'environnement et des énergies est amorcée à l'échelle nationale et locale.

Conforter le niveau régional

Une autre innovation serait de mettre fin à l'éparpillement des études sur les différentes problématiques du territoire comme l'attractivité, le foncier, etc., et d'organiser l'observation, à l'échelle stratégique du niveau régional. L'objectif ainsi serait de répondre à la demande des acteurs locaux du territoire de disposer de suivi et d'évaluation à partir d'indicateurs véritablement consolidables et de méthodes d'analyse homogènes. « Pour une métropole durable, il faut un niveau régional stratégique qui mobilise derrière. Or, en Alsace, comparativement à d'autres régions, le niveau régional n'a pas été assez conforté, en particulier en termes de prospective globale et territoriale, et là, il y va d'une certaine manière de la responsabilité collective pour mieux répondre aux attentes. » (Clara Jezewski-Bec)

Dans un autre registre, certains estiment nécessaire d'englober, dans l'Eurodistrict, les communes qui sont dans le périmètre du SCOTERS, voire au-delà. L'intérêt ? « Disposer d'une échelle pertinente et d'un outil intéressant pour parler de mutualisation des grands équipements, de projets clés comme le parc des expositions, la coopération des aéroports, des ports et les transports. C'est impératif pour le développement durable. » (Cyrille Bonvillain).

Stimuler les territoires

Le SCOT est, par définition, un document transversal qui doit répondre à l'aménagement du territoire en termes d'habitat, de transports, etc. Mais il n'est pas toujours simple, dans sa mise en œuvre, de dépasser les questions d'urbanisme réglementaire et de s'emparer de sujets comme la solidarité, qui est un élément essentiel dans l'animation du territoire.

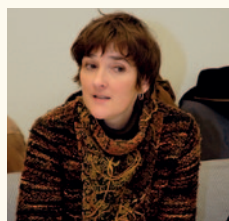
Par exemple, certains bourgs centre ont l'impression d'assumer à eux seuls toutes les charges de centralité et les infrastructures de solidarité tandis que les villages animés par ces bourgs ont l'impression de ne plus pouvoir rien faire. « Il faut arriver, en s'appuyant sur les technologies de l'information, à rendre visibles et lisibles les transports en commun et les services d'aide à la personne au niveau des bassins de vie. Demain, on devrait pouvoir aider les territoires à se saisir de ces sujets-là. Ce travail n'est pas simple, et il nécessite des liens beaucoup plus forts avec l'Inter-SCOT, la Région, le Département. » (Guillaume Simon)

Au Département, la nouvelle génération de contrats de territoires, dont le cadre méthodologique doit être élaboré cette année, devrait s'appuyer sur le périmètre des Maisons du Conseil général. Pour des raisons administratives, cette échelle ne coïncide pas avec celle des SCOT ou des pays. « Nous incitons cependant, au maximum, ces territoires à décliner nos politiques et projets locaux en fonction des orientations du SCOT en proposant d'accorder des subventions plus significatives aux projets structurants du territoire. C'est dans ce nouveau cadre que les liens périurbains CUS et hors-CUS devront être analysés et mieux pris en compte. » (Cyrille Bonvillain)

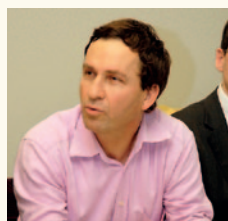
Associer les entreprises

Certes, les politiques publiques ont intégré, au cours de ces dernières années, davantage de concertation avec les différents acteurs, « mais on peut aller plus loin et faire encore mieux en associant directement les entreprises aux discussions autour des documents de prospective et de planification. » (Didier Hertzog) Par exemple, la réflexion actuelle autour du Port autonome et du schéma directeur Deux rives soulève une question importante : comment les quelque futurs 12 000 habitants supplémentaires de cette zone traversée par le futur tram qui rejoindra Kehl, vont-ils voisiner et interagir avec les grandes entreprises industrielles présentes sur ou à proximité immédiate du site et dont certaines portent des projets de développement importants ? Comment la ville se réapproprie ces territoires et comment les anciens occupants vont-ils pouvoir continuer à fonctionner en termes de transport, par exemple ? Quel type d'activité pourra trouver sa place dans cet aménagement et comment assurer une mixité fonctionnelle ?

● ● ● suite page 8



Valérie HOLTZINGER
Chargée de mission
Urbanisme
Conseil général 67



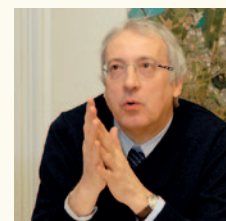
Jean-Luc JAMET
Chargé d'affaires Animation
des territoires
Conseil général 67



Clara JEZEWSKI-BEC
Chargée de mission
Région Alsace



Guillaume SIMON
Directeur
SCOTERS



Jean TERRIER
Directeur commercial
et marketing
CTS



Jacqueline TRIBILLON
Chef du service de la
prospective et de la
planification territoriale
CUS

photos : Jean Isenmann/ADEUS

Répondre aux évolutions des modes de vie

Pour appréhender la globalité des modes de vie, l'offre classique de transports devrait être complétée par des services. Mais on n'en est pas là. « *Les bassins de vie ont évolué, on force à des intermodalités, à des logiques d'utilisation de modes de transports différents, on propose des conditions tarifaires négociées avec le Conseil général et la Région, mais l'offre alternative à la voiture solo reste illisible pour le commun des mortels.* » (Ronan Golias) Afin de trouver les bons produits et services, une démarche prospective, une observation des changements de comportement et une veille sur les besoins en déplacements personnalisés se mettent en place. « *L'un des enjeux pour nous est de conserver la logique du transport de masse tout en faisant en sorte que le transport de masse puisse s'adresser à des besoins individuels.* » (Jean Terrier)

Organiser ensemble les services à la personne

Le besoin de services à la personne va être exponentiel. Comment organiser cela, est-ce toujours les associations subventionnées qui vont s'en charger ? « *Le fait de vouloir maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible chez elles, représente un enjeu social, financier et d'aménagement du territoire, notamment en termes de déplacements. Il s'agit là d'un sujet de discussion important, transversal à tout le territoire et que nous allons devoir partager, chacun selon nos compétences.* » (Jacqueline Tribillon)

Territoire compétitif SANS OUBLIER LA SOLIDARITÉ

Le territoire compétitif, donc attractif, est le quatrième socle de cette future métropole durable. Or, l'un des effets secondaires de l'attractivité est de renforcer les phénomènes d'exclusion. Comment peut-on anticiper ces dégâts collatéraux ?

L'implication des associations et des habitants

« *Seules les associations, aujourd'hui, peuvent défricher le terrain, explorer de nouvelles pistes pour trouver des réponses adaptées à ces questions. L'autopartage, par exemple, a longtemps été porté par des bénévoles et des subventions. C'est un marché, aujourd'hui, qui commence à devenir rentable.* » (Jean Terrier)

On ne peut pas en dire autant des habitants, pour l'instant, du moins en ce qui concerne les expériences d'habitat participatif qui rencontrent peu de succès encore, et qui n'intéressent que des catégories socioprofessionnelles « privilégiées ». « *On souhaiterait, comme pour le village vertical à Lyon, avoir une mixité dans le programme d'habitat participatif et quelques logements en PLAI², mais c'est très difficile à obtenir. On est en tout début de ce processus. Cela dit, ces logements ne sont pas moins chers...* » (Eric Hartweg).

2. PLAI : prêt locatif aidé d'intégration

Économie verte, sociale et solidaire

Trouver de nouvelles filières qui assureraient la durabilité du territoire pourrait aussi renforcer la compétitivité du territoire. « *La question du recyclage et de la ressource secondaire est l'une des questions économiques à remettre au centre des travaux sur l'organisation métropolitaine, car le développement durable, c'est le recyclage.* » L'activité de recyclage, qui n'est valide que si l'on ne déplace pas les matières de plus de 10 à 20 km, est, par excellence, une activité de proximité à la fois en termes de stockage, de tri, de revalorisation et d'emplois. Mais l'activité est assez compliquée à organiser, ne serait-ce que parce qu'elle est très consommatrice de foncier. « *Les activités de services à la personne et de recyclage relèvent, le plus souvent, de l'économie sociale et solidaire. L'une des priorités de la Caisse des dépôts est d'aider les associations et les structures d'insertion à trouver un modèle économique pour ces secteurs.* » (Valérie Gachet).

Autre piste : comment peut-on transformer le paysage ou le territoire non bâti en énergie ? La gestion de l'énergie et des nouvelles énergies est un enjeu d'avenir : comment va-t-on pouvoir utiliser et distribuer l'énergie tirée de la biomasse (forêts, espaces verts) et de la géothermie du sol ?

Enfin, la réhabilitation thermique de l'habitat, qui ouvre un champ important en termes d'emplois et de croissance verte, a de beaux jours devant elle. « *Pour faire le facteur 4 en Alsace, il nous faut rénover 20 à 30 000 logements par an et on en est encore très loin aujourd'hui. Or, cela représente des milliers d'emplois.* » (Patricia Gout)

Miser sur la formation

À la Région, des dispositifs de formation sont sous tension pour faire monter en compétence tout le BTP, l'artisanat et des savoir-faire locaux dans le cadre de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. Une nouvelle politique jeunesse est mise en place pour parer aux difficultés de la jeunesse d'entrer sur le marché de l'emploi. Enfin, les nouveaux contrats d'objectifs avec la profession agricole comprennent maintenant un volet aménagement, un volet environnemental et un volet filière économique et circuits courts.

De la biodiversité à la solidarité en passant par l'innovation, des pistes se profilent, se dessinent, se précisent pour une organisation métropolitaine durable. D'une certaine manière, la démarche adoptée, celle de les débroussailler et d'y réfléchir ensemble, s'inscrit dans cette durabilité. Reste à écrire cette symphonie du nouveau territoire. Suite au prochain séminaire.

Lucienne Toledanno
Journaliste



l'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue brûlée . CS 80047 . 67002 Strasbourg Cedex / Tél : 03 88 21 49 00 - fax : 03 88 75 79 42 / adeus@adeus.org - www.adeus.org

■ Directrice de la publication Anne Pons ■ Rédactrice en chef Cathie Allmendinger, ■ Équipe projet Yves Gendron, Nathalie Griebel, Jean Isenmann, Géraldine Mastelli, Nadia Monkachi ■ Réalisation graphique et mise en page ADEUS Jean Isenmann

N° ISSN : 1632-2851 / Dimension villes et territoires et les Actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org